



CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX
COMMISSION DES FINANCES

Saint-Prex, le 1er novembre 2021

Au Conseil communal de Saint-Prex

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis no 12/09.2021
Demande d'un crédit de Fr. 112'000.- pour financer l'étude préliminaire comprenant
l'étude de faisabilité de l'interface de la gare de Saint-Prex**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 12 octobre en présence de M. le Syndic Stéphane Porzi, de M. Anthony Hennard, municipal et de M. Jean-Yves Thévoz, boursier. Nous les remercions de leur présence et de toutes les informations qu'ils nous ont fournies.

La Commission était composée de :

Messieurs Nicolas Cottier et Fabrice Dessaux, Madame Sylvie Fuchs, Messieurs Marc Häfliger, Henri Haller, Denis Oggiano et Sylvain Rodriguez.

La Commission des finances ne se penche que sur les aspects financiers d'un préavis, les autres aspects, notamment techniques, étant de la compétence de la commission ad hoc nommée par le Bureau.

Ceci étant précisé, la Commission des finances juge à l'unanimité qu'il se justifie d'allouer le montant demandé. Ceci permettra à la Municipalité d'étudier les meilleures options d'aménagement d'un point névralgique de notre Commune.

La Commission des finances vous invite dès lors, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-PREX

- Vu le présent préavis municipal
- Entendu le rapport des commissions chargées de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à poursuivre l'étude préliminaire de l'interface de la gare de Saint-Prex ;
2. de lui accorder le crédit nécessaire, soit la somme de Fr, 112'000.-, pour entreprendre cette étude ;
3. d'admettre que cette dépense soit financée par les recettes courantes de la bourse communale ou par emprunt ;
4. d'admettre que cette dépense soit amortie en deux fois, dès 2022.

Pour la Commission des Finances, le Président
Nicolas Cottier